



## ACCOMPAGNER L'INSTALLATION : METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Dépasser le simple conseil économique pour s'intéresser à la personne et à son projet dans son intégralité est une revendication politique forte de la Confédération paysanne. Préparer un projet de vie ou se préparer à le céder ne peut se réduire à de simples considérations techniques. Nous défendons une politique d'installation située très tôt dans la démarche et pas uniquement dans les derniers mois lorsque le foncier est acquis et le projet bien défini, comme c'est le cas actuellement. Pour mettre en œuvre concrètement cette démarche d'accompagnement sur les territoires, les paysan-ne-s de la Confédération paysanne ont créé les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear). Il en existe aujourd'hui dans de nombreux départements qui proposent différentes formules d'accompagnement individuel et collectif.

Pour plus d'informations ou pour localiser l'Adear le plus proche de chez vous :  
[www.jeminstallepaysan.org](http://www.jeminstallepaysan.org)



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

### CONTACTER LA CONF'

✉ : [contact@confederationpaysanne.fr](mailto:contact@confederationpaysanne.fr)  
🌐 : [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)  
☎ : 01 43 62 04 04



# INSTALLATION

## NOTRE OBJECTIF 1 MILLION DE PAYSANNES ET PAYSANS



Crédits photos : FADEAR



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



## UN CONTEXTE PRÉOCCUPANT

La chute du nombre d'installations se poursuit inexorablement depuis plusieurs décennies. En 2016, ce nombre a encore diminué de 6,2 %, soit 940 installations de moins qu'en 2015. Aujourd'hui, 53 % des actifs agricoles ont plus de 50 ans et tout laisse à penser que cet enjeu démographique va s'aggraver. Les raisons de ce déclin sont nombreuses. On peut invoquer l'image que renvoie le métier qui s'est dégradée du fait des conditions de revenu et d'endettement des paysan-ne-s mais aussi la difficulté de reprendre des fermes trop capitalisées et trop spécialisées et un parcours à l'installation trop souvent décourageant.

En cause, les politiques agricoles qui poussent à l'agrandissement sans limite et une politique à l'installation inadaptée qui prive d'aide deux tiers des nouveaux entrants.

### CHIFFRES CLÉS



- 6,2%

d'installation  
entre 2015 et 2016



53%

des agriculteurs ont  
plus de 50 ans  
(soit plus  
d'un agriculteur sur deux)



2/3

des installations se  
font sans aide

## POUR UNE VÉRITABLE REFONTE DE L'AIDE À L'INSTALLATION

La Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) est la principale aide à l'installation. Malheureusement, les critères pour y accéder, encore trop restrictifs, font que seul un tiers des nouveaux installés en bénéficient. D'autre part, elle se comporte souvent comme une aide à la capitalisation, ce qui a été accentué par la mise en place de la modulation « investissements » en 2015. La Confédération paysanne milite pour une DJA qui soit une aide à la trésorerie et au revenu des nouveaux installés le temps que l'activité économique génère ce revenu.

### Nous demandons :

- La suppression de la modulation « investissements », qui pousse à la capitalisation et participe ainsi au processus d'agrandissement des fermes et de disparition des paysan-ne-s.
- La possibilité d'avoir accès à une DJA ou une demi-DJA après 40 ans.
- Une simplification des modalités d'acquisition de la capacité professionnelle qui conditionne l'accès aux aides, notamment par la reconnaissance des espaces de formation aux pratiques paysannes.

Nous proposons de faire de la DJA une aide à l'emploi et au revenu de tous les nouveaux installés. Cette aide prendrait la forme d'un versement mensuel du montant d'un SMIC, dès le premier mois d'installation, qui agirait comme un complément de revenu le temps que l'activité économique génère des recettes.



## FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER, AUX SOUTIENS PUBLICS ET À LA FORMATION

L'accès à la DJA n'est pas la seule difficulté à laquelle les porteurs de projet font face. L'accès au foncier, aux outils de production, aux marchés et à la formation sont autant d'obstacles supplémentaires qui font de l'installation agricole un véritable parcours du combattant. Nous défendons tous les types d'installation dans leur diversité. Voici quelques-unes de nos propositions.

### Foncier

- Les priorités « Jeunes Agriculteurs » de la Safer et des schémas régionaux des structures agricoles sont aujourd'hui réservées à ceux qui perçoivent la DJA, elles doivent être étendues à tous les nouveaux installés.
- Renforcer le contrôle des structures en priorisant toutes les formes d'installation et non le supprimer comme l'envisageait le gouvernement.
- Orienter le foncier vers des usages générateurs de valeur ajoutée.

### Formation

- Aujourd'hui, le fonds de formation VIVÉA va cesser de financer les formations à la pré-installation pourtant indispensables à la construction d'un projet solide en amont de l'installation. Nous nous opposons à cette réforme.

### Soutiens publics

- Seuls les nouveaux installés bénéficiaires de la DJA peuvent toucher la majoration de DPB (droits à paiement de base) sur les premiers hectares, c'est inadmissible. Si cette majoration doit être maintenue, tous les nouveaux installés doivent en bénéficier.